

Jean Claude LOSTE, Géomètre Expert DPLG honoraire
663, Avenue Brémontier, 40150 – HOSSEGOR
TEL: 05 58 43 91 21 - PORT: 06 60 62 93 80 – email: clo-loste@wanadoo.fr

V/Réf:
N/Réf:
Objet: *Elaboration du PPRL*

Copie du courrier adressé à la
DDTM après correction en
rouge de la figure jointe

Monsieur le Directeur de la DDTM
Chargé de l'élaboration du PPRL
S/C Mairie d'Hossegor

Hôtel de ville
18 avenue de Paris
40150 Soorts Hossegor

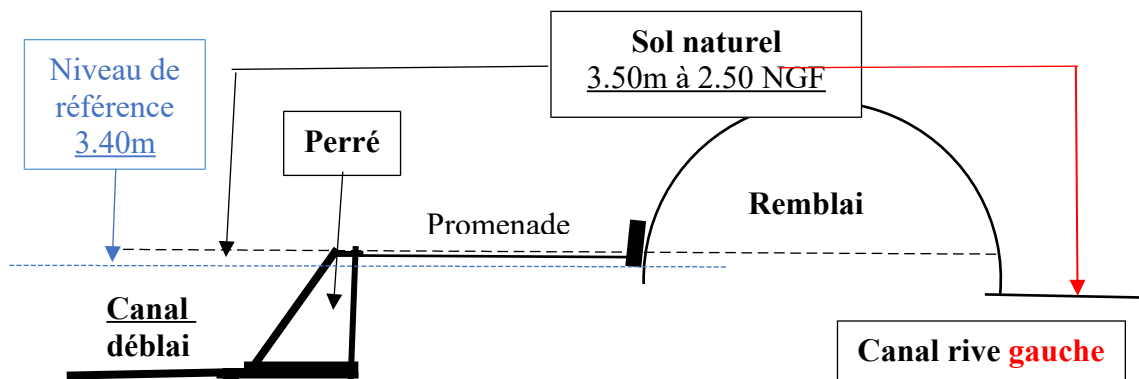
Hossegor le: 04/01/2019

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la définition des aléas présentés par vos services lors de la réunion publique que vous avez tenue à Soorts Hossegor le 5 novembre 2018.

Je m'intéresse plus particulièrement à l'aléa « rupture des structures de protection » et sur la bande de précaution figurant p23 et 24 de la note de présentation.

L'ouvrage représenté p24 (exemple 1) n'est pas un ouvrage de protection pouvant être assimilé à une digue ; il s'agit de remblais résultant des mouvements de terrain opérés lors du creusement du canal (déblai/remblai) qui n'ont jamais fait office de digue de protection. Au reste, ils ne sont pas continus et disparaissent aux extrémités.



La tête du perré, rive **gauche** se situe à la cote de 3.50m NGF alors que le niveau de référence est à la cote 3.40m NGF et n'atteint donc même pas le niveau du sol naturel.

Je ne comprends donc pas le positionnement de la zone longeant le canal en aléa fort (trame rayée violette sur la cartographie p25). Tout au plus pourrais-je admettre le classement en zone de submersion par débordement impactant la zone par l'intérieur des terres ; vous nous avez présenté une modélisation montrant ce phénomène à partir d'un débordement entre les deux ponts du Bourret. Dans ce cas un classement en aléa faible me semblerait plus indiqué.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'apporter votre éclairage sur ce point et vous en remercie bien vivement par avance.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

JC Loste